

# BOUHIRON EMBALLAGES ET IMPRIMÉS – Conditions générales de vente et de prestations de services

## Préambule

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société BOUHIRON EMBALLAGES ET IMPRIMÉS commercialise ses produits et prestations de services auprès de ses clients professionnels.

La société BOUHIRON EMBALLAGES ET IMPRIMÉS, dont le nom commercial est B.E.I., est une société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est situé 3 Impasse Roland Moreno Ambillou-Château 49700 TUFFALUN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 444 447 320.

La société BOUHIRON EMBALLAGES ET IMPRIMÉS est une société spécialisée dans la commercialisation d'emballages, étiquettes et matériels y afférent et dans la réalisation de prestations d'impression numérique.

Tél. : 02 41 57 75 54. Email : contact@bouhiron-emballages.fr

## 1. Définitions

Les termes et expressions utilisés dans les présentes avec une majuscule auront le sens suivant :

- « **B.E.I.** » désigne la société BOUHIRON EMBALLAGES ET IMPRIMÉS dont les mentions légales figurent en préambule des présentes.
- « **BAT** » (ou « Bon à tirer ») désigne l'épreuve contractuelle établie par B.E.I. et soumise au Client pour validation avant réalisation des Services d'impression numérique.
- « **Client** » désigne toute personne physique, représentant ou non une personne morale, agissant à des fins qui entrent dans le cadre de son activité professionnelle et qui recourt aux Produits et Services proposés par B.E.I.
- « **Conditions Générales** » désigne les présentes conditions générales de vente et de prestations de services applicables aux relations entre B.E.I. et le Client.
- « **Conditions Particulières** » désigne les conditions particulières visées à l'Article 4, conclues entre B.E.I. et le Client et ayant pour objet de compléter les présentes Conditions Générales, en précisant notamment la nature et la quantité des Produits et la nature des Services fournis au Client ainsi que leurs modalités tarifaires et de réalisation. Les Conditions Particulières prennent la forme d'un devis, établi par B.E.I. sur la base des besoins du Client, accepté et signé par le Client.
- « **Contrat** » désigne ensemble les Conditions Générales et les Conditions Particulières. La conclusion du Contrat intervient conformément à l'Article 4, emportant l'adhésion entière et sans réserve du Client aux Conditions Générales.
- « **Produits** » et/ou « **Services** » désigne les produits et prestations de services proposés au Client par B.E.I., décrits à l'Article 3 des présentes.
- « **Site Internet** » désigne le site internet hébergé à l'adresse suivante : [www.bouhiron-emballages.fr](http://www.bouhiron-emballages.fr)
- « **TVA** » désigne la taxe sur la valeur ajoutée française.

## 2. Acceptation des Conditions Générales

Les Conditions Générales déterminent les conditions contractuelles applicables aux relations entre B.E.I. et le Client.

Le Client est tenu de lire attentivement les Conditions Générales avant de recourir aux Produits et Services proposés par B.E.I. Ces Conditions Générales contiennent des informations importantes sur les droits et obligations du Client, ainsi que sur les limitations et exclusions de responsabilité de B.E.I.

En recourant aux Produits et Services de B.E.I., le Client confirme son adhésion entière et sans réserve aux Conditions Générales, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, en particulier, à se prévaloir de tout autre document qui serait inopposable à B.E.I., sauf accord exprès préalable et écrit de celle-ci. Si le Client n'accepte pas les Conditions Générales, il est prié de ne pas recourir aux Produits et Services de B.E.I.

## 3. Produits et Services

B.E.I. commercialise, à titre principal, des emballages (en papier, bois, carton, plastique et verre), des étiquettes, notamment de traçabilité, ainsi que divers matériels afférents à l'emballage et à l'étiquetage.

B.E.I. propose également des prestations d'impression numérique sur étiquettes et emballages.

Les Produits et Services proposés par B.E.I. font l'objet d'une présentation générale sur le Site Internet. Les Produits et Services fournis au Client par B.E.I. sont spécifiés dans les Conditions Particulières.

La représentation des Produits sur le Site Internet notamment au moyen des photographies et graphismes, peuvent présenter des variations minimales qui n'affecteront pas la validité de la vente et ne pourront engager la responsabilité de B.E.I.

B.E.I. s'engage à délivrer un Produit conforme à celui commandé, sous réserve des stipulations de l'Article 9.1. Toutefois B.E.I. se réserve la faculté d'apporter aux Produits des modifications qui seraient induites par leur évolution technique.

## 4. Commande

Le Client peut adresser une commande de Produits et Services à B.E.I. par email ou téléphone, en précisant :

- (i) Les références exactes des Produits et Services conformément au catalogue de Produits et Services de B.E.I. ;
- (ii) Leur quantité ;
- (iii) L'adresse complète de livraison ;
- (iv) Toute demande spécifique ou autre information nécessaire au traitement de la commande, le cas échéant.

Sur la base de cette demande, B.E.I. établit un devis dont la durée de validité est d'un (1) mois à compter de son émission.

Le Contrat entre le Client et B.E.I. est considéré comme étant conclu à compter de l'acceptation et la signature du devis par le Client. Le devis accepté et signé par le Client constitue les Conditions Particulières du Contrat.

B.E.I. se réserve le droit de refuser toute modification ultérieure de la commande du Client.

## 5. Services d'impression numérique

En cas de recours du Client aux Services d'impression numérique, le Client est chargé de fournir à B.E.I. un fichier numérique comprenant les éléments à reproduire sur les étiquettes ou autres supports sélectionnés par le Client.

Le fichier du Client doit respecter certains critères techniques permettant une impression de qualité satisfaisante.

En cas de non-respect de ces critères, B.E.I. ne pourra garantir la qualité des Services réalisés. En outre, B.E.I. se réserve le droit de refuser toute commande dans l'hypothèse où le fichier du Client ne serait pas conforme aux critères susvisés.

Le Client garantit à B.E.I. que le fichier qu'il transmet à B.E.I. est exempt de tout vice, défaut ou virus. Le Client garantit en outre qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle nécessaires sur tous les éléments contenus dans ce fichier, conformément à l'Article 11.

B.E.I. ne saurait être tenue responsable des défauts contenus dans le fichier du Client, tels que les défauts d'impression, de conversion d'espace colorimétrique, de police ou de conversions d'images.

Avant la réalisation des Services, B.E.I. émet un BAT numérique, soumis à la validation du Client.

Le Client est chargé de vérifier la conformité du BAT à ses besoins et d'apporter sur celui-ci, de manière claire et visible, toute correction qu'il estime nécessaire.

Le Client est informé que la validation du BAT par ses soins emporte validation définitive des caractéristiques de l'impression à réaliser par B.E.I.

Toute modification demandée par le Client après validation du BAT emportera une facturation supplémentaire.

Le Client reconnaît que les couleurs apparaissant sur le BAT peuvent varier au moment de l'impression.

## 6. Conditions financières

### 6.1. Prix

Le prix des Produits et Services est précisé dans les Conditions Particulières. Le prix est établi sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande du Client. Les barèmes de prix sont disponibles sur demande auprès de B.E.I.

Les prix sont en euros, entendus hors taxes et hors TVA. La TVA applicable au jour de la commande par le Client est ajoutée au prix des Produits. Tout changement du taux de TVA sera répercuté sur le prix toutes taxes comprises des Produits.

Les frais d'emballage et de transport des Produits, le coût éventuel de l'assurance, ainsi que tout autre frais supplémentaire, le cas échéant, lié au transport et à la livraison des Produits sont précisés dans les Conditions Particulières.

### 6.2. Modalités de paiement

Sous réserve des stipulations figurant dans les Conditions Particulières, le paiement est effectué par principe intégralement à la commande, en euros, par virement bancaire.

## BOUHIRON EMBALLAGES ET IMPRIMÉS – Conditions générales de vente et de prestations de services

Dans l'hypothèse où un règlement en plusieurs fois est prévu dans les Conditions Particulières, aucun escompte ne sera consenti en cas de règlement intégral anticipé par le Client.

B.E.I. se réserve la faculté d'exiger du Client la mise en place de toute garantie de paiement du prix.

### 6.3. Pénalités de retard et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

En cas de non-paiement à bonne date par le Client de toute somme due à B.E.I., le taux des pénalités de retard est fixé, en application du douzième alinéa de l'article L 441-10, II du Code de commerce, à 10 % annuel du montant total des sommes dues par le Client.

En outre, en application de l'article D 441-5 du Code de commerce, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à quarante (40) euros.

Cette indemnité, distincte des pénalités de retard, est due de plein droit par le Client défaillant, sans préjudice du droit pour B.E.I. de demander une indemnisation complémentaire dans le cas où B.E.I. justifie de frais de recouvrement supérieurs à ce montant, notamment en cas de frais de rejet de prélèvement bancaire supporté par B.E.I.

En cas de retard de paiement, B.E.I. pourra immédiatement suspendre la fourniture des Produits, sans indemnité pour le Client, jusqu'au complet paiement de toute somme due par le Client.

### 7. Réserve de propriété

Le présent article est applicable dans l'hypothèse où les Produits seraient expédiés avant le règlement intégral par le Client du montant de la commande.

Les Produits vendus au Client restent la propriété exclusive de B.E.I. jusqu'au complet paiement du prix par le Client, en principal et en accessoires. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par B.E.I. des sommes dues. Ne constitue pas un paiement au titre de cet article, la remise d'un titre créant une obligation de payer.

Nonobstant ce qui précède, les risques de perte et d'endommagement des Produits sont transférés au Client selon les modalités prévues à l'Article 8.3. En conséquence, le Client est tenu de souscrire une assurance, à ses frais, pour le compte de B.E.I., effective à compter de la date de transfert des risques au Client.

En cas de défaut de paiement à l'échéance par le Client, B.E.I. pourra exercer son droit de reprise sur les Produits en possession du Client. La restitution des Produits appartenant à B.E.I. se fera aux risques et périls du Client.

En cas d'incorporation des Produits à d'autres biens, B.E.I. sera copropriétaire de la marchandise concernée pour sa valeur initiale.

En cas de revente des Produits par le Client, la revendication de B.E.I. pourra s'exercer sur le prix perçu à ce titre par le Client.

Le Client s'engage à informer ses clients de l'existence de ladite clause de réserve de propriété et du droit de B.E.I. de revendiquer, si nécessaire, les Produits entre leurs mains.

## 8. Livraison des Produits

### 8.1. Modalités et frais de livraison

B.E.I. livre les Produits sur le territoire de la France continentale, au point de livraison spécifié dans les Conditions Particulières, en recourant au transporteur de son choix.

En cas de livraison retardée du fait du Client, B.E.I. se réserve la faculté de facturer à celui-ci les frais de stockage supportés par B.E.I.

Les frais de transport et de livraison sont à la charge exclusive du Client, sauf stipulation contraire des Conditions Particulières.

### 8.2. Délais de livraison

Les délais de livraison des Produits sont précisés dans les Conditions Particulières. Ces délais sont des délais moyens estimés selon les caractéristiques de la commande concernée et le point de livraison.

Ce délai court à compter de l'acceptation et la signature du devis par le Client et de la réception par B.E.I. de tous les éléments et informations nécessaires au traitement de la commande du Client.

B.E.I. s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour respecter les délais indiqués dans les Conditions Particulières et informera dès que possible le Client de tout retard susceptible d'intervenir dans la livraison des Produits.

Aucune annulation totale ou partielle de commande ni aucun dédommagement ne pourra toutefois avoir lieu du fait d'un retard de livraison ou d'une livraison partielle, sauf accord exprès préalable et écrit de B.E.I.

En toute hypothèse, la responsabilité de B.E.I. ne pourra être engagée si le retard résulte d'un cas de force majeure, du fait du Client ou d'un tiers.

### 8.3. Risques liés au transport

Sauf stipulation contraire des Conditions Particulières, le transport et la livraison des Produits s'effectuent aux risques et périls du Client.

Les risques de perte ou d'avarie des Produits sont ainsi transférés au Client à la remise des Produits par B.E.I. au transporteur.

Il incombe donc au Client de souscrire toute police d'assurance nécessaire afin de couvrir les risques liés au transport.

## 9. Conformité – Garantie des vices cachés

### 9.1. Tolérances au titre des aléas de fabrication et de conditionnement

Nonobstant ce qui est prévu aux Articles 9.2 et 9.3, et conformément aux usages professionnels en vigueur dans ce secteur, le Client reconnaît et accepte que :

- (i) les dimensions et l'épaisseur des Produits peuvent varier de plus ou moins 5% par rapport aux caractéristiques convenues au Contrat ;
- (ii) sauf stipulations différentes prévues dans les Conditions Particulières, les quantités livrées au Client peuvent varier comme précisé ci-après :

Bobines	de 150 à 300 kg	+ ou - 15%
	de 301 à 1 000 kg	+ ou - 10%
	Supérieur à 1 000 kg	+ ou - 5%
Sacs et formats	de 500 à 2 500 unités	+ ou - 20%
	de 2 501 à 10 000 unités	+ ou - 15%
	Supérieur à 10 000 unités	+ ou - 10%

### 9.2. Non-conformité

A la livraison des Produits sur le site du Client, il appartient à celui-ci, ou au tiers désigné par lui, de vérifier l'état et le contenu des colis reçus en présence du transporteur, en particulier en cas de colis endommagé.

En cas de dommages constatés sur les Produits, le Client doit refuser le colis en indiquant la mention « *Refusé : Produit endommagé* » sur le récépissé de livraison ou, s'il accepte le colis, doit émettre, sur le récépissé de livraison, toutes les réserves nécessaires en indiquant les dommages constatés sur les Produits. En outre, conformément à l'article L 133-3 du Code de commerce, le Client doit confirmer ses réserves auprès du transporteur, dans un délai de trois (3) jours, non compris les jours fériés, suivant la réception des Produits, par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, afin de préserver ses droits à recours contre le transporteur.

Par ailleurs, le Client doit, dans un délai de vingt-quatre (24) heures suivant la réception des Produits, en informer B.E.I. par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@bouhiron-emballages.fr](mailto:contact@bouhiron-emballages.fr), en joignant des photographies des Produits endommagés. En toute hypothèse, aucune réclamation ne sera acceptée par B.E.I. au-delà de trois (3) jours suivant la réception des Produits par le Client.

Tout colis accepté par le Client sans réserve émise sur le récépissé de livraison du transporteur sera réputé avoir été livré conforme et dans son intégralité.

### 9.3. Garantie des vices cachés

Le Client étant un professionnel avisé, la garantie de B.E.I. au titre des vices cachés, prévue aux articles 1641 et suivants du Code civil, est limitée aux défauts de matière ou de fabrication.

### 9.4. Mise en jeu des garanties

La mise en jeu des garanties susvisées ne pourra donner lieu qu'à l'échange des Produits dont il est confirmé qu'ils sont non-conformes ou défectueux, à l'exclusion de tout remboursement ou indemnisation du Client. Tout retour de Produits par le Client s'effectue exclusivement après l'accord exprès préalable de B.E.I.

## 10. Responsabilité de B.E.I.

Sans préjudice des dispositions impératives de la réglementation applicable aux Produits et à leur commercialisation, la responsabilité de B.E.I. ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée de cette dernière et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, incluant notamment les dommages aux biens du Client, pertes de bénéfices, trouble commercial, demande ou réclamation de tiers.

B.E.I. ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des manquements du Client dans la détermination de ses besoins ou en cas d'informations incomplètes ou erronées communiquées par le Client.

En toute hypothèse, la responsabilité de B.E.I. est limitée au montant total hors taxes payé par le Client au titre des Produits considérés.

## **11. Propriété intellectuelle**

Les droits de propriété intellectuelle attachés aux Produits, incluant notamment les marques, dessins, plans, modèles et brevets, ainsi que les devis, études ou tout autre document communiqué par B.E.I. sont la propriété exclusive de B.E.I. ou de ses partenaires. Aucune licence d'utilisation n'est consentie au Client au seul titre des présentes Conditions Générales.

Aucune commande ou demande du Client auprès de B.E.I., à quelque titre que ce soit, ne doit permettre au Client de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers.

En cas de recours du Client aux Services d'impression numérique, le Client garantit disposer de tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux éléments qu'il communique à B.E.I. et autorise expressément cette dernière à procéder à leur reproduction pour les besoins de la réalisation desdits Services. A ce titre, le Client garantit B.E.I. contre toute contestation de tiers sur l'utilisation par B.E.I. des éléments de propriété intellectuelle nécessaire à la réalisation des Services.

## **12. Traitement de données à caractère personnel**

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (dénommé « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD ») et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, B.E.I. est amenée, dans le cadre de l'exécution du Contrat, à collecter auprès du Client des données à caractère personnel le concernant. Ces données font l'objet d'un traitement par B.E.I., nécessaire (i) à l'exécution du Contrat et, le cas échéant, à l'exécution de mesures précontractuelles prises à la demande du Client, (ii) au respect des obligations légales et réglementaires incombant à B.E.I. et/ou (iii) aux fins des intérêts légitimes de B.E.I.

Toute personne physique dont les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement par B.E.I. bénéficie sur ces données notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'un droit à la portabilité ainsi qu'un droit à la limitation et un droit d'opposition au traitement effectué sur ces données.

Toute demande d'information complémentaire ou d'exercice des droits susvisés doit être adressée par courrier électronique à [contact@bouhiron-emballages.fr](mailto:contact@bouhiron-emballages.fr) ou par courrier postal à B.E.I. – RGPD, 3 Impasse Roland Moreno Ambillou-Château 49700 TUFFALUN.

## **13. Dispositions générales**

### **13.1. Non validité partielle**

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des Conditions Générales, à l'exception de celle d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des Parties à contracter.

### **13.2. Modification des Conditions Générales**

B.E.I. se réserve la faculté de modifier les Conditions Générales à tout moment. Par conséquent, les Conditions Générales applicables seront celles en vigueur à la date de conclusion du Contrat.

### **13.3. Force majeure**

Les parties ne pourront être tenues responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, telle que cette notion est définie et interprétée par la loi et les tribunaux français.

La responsabilité de B.E.I. ne peut pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution de ses obligations, qui est due soit au fait d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

### **13.4. Droit applicable - Juridiction**

Les Conditions Générales sont soumises au droit français.

Les parties s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution ou la résiliation des présentes susceptible d'intervenir entre elles.

A défaut de règlement amiable dans le délai de trente (30) jours à compter de sa survenance, le litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d'ANGERS.